

# Dictature militaire brésilienne et censure : le cas *Dez estórias imorais*, d’Aguinaldo Silva<sup>1</sup>

**Sandra Reimão**

*Universidade de São Paulo*

**Résumé :** Cette étude est divisée en deux parties : dans la première, nous abordons brièvement la censure des livres pendant la dictature militaire brésilienne (1964-1985), et dans la deuxième, nous nous concentrons sur l’étude de la censure du livre *Dez estórias imorais* (*Dix histoires immorales*), d’Aguinaldo Silva. Il s’agit d’un cas où la censure a eu lieu plusieurs années après la parution du livre. Publié en 1967, il fut censuré en 1976. Ce qu’il y a de plus inha-

bituel dans ce veto de censure, c’est précisément la date de son exécution — neuf ans après la publication du livre — alors que le cycle de vie d’un ouvrage non canonique est déjà terminé. Notre analyse nous amène à affirmer que la véritable motivation de la censure n’était pas liée au livre en soi, mais plutôt à un acte d’homophobie et à une tentative d’intimidation à l’encontre du journaliste et activiste Aguinaldo Silva.

---

1. Cet article a été publié pour la première fois comme un chapitre du livre *Repressão e Resistência — censura a livros na ditadura militar*, São Paulo, EDUSP/FAPESP, 2<sup>e</sup> éd., 2019. Ceci est une version modifiée. Traduit par Dorothée de Bruchard.

**Mots-clés :** livres, censure, dictature militaire brésilienne.

**Resumo:** Este estudo articula-se em duas partes: na primeira, traçamos um breve panorama histórico sobre a censura a livros na ditadura militar brasileira (1964-1985); em seguida, detemo-nos no estudo do veto censório ao livro *Dez estórias imorais*, de Aguinaldo Silva. Trata-se de um caso em que a censura ocorreu muitos anos após a publicação — o livro foi lançado em 1967 e a censura deu-se em 1976. O mais inusitado em relação a esse veto censório é exata-

mente a data de sua execução — nove anos após a publicação do livro — quando o ciclo de vida de uma obra não integrante de um *cânone* consolidado já está encerrado. Nossas discussões e análises nos conduzem a afirmar que a real motivação da censura não tinha relação com o livro em si, mas com um ato de homofobia e de tentativa de coação do jornalista e militante Aguinaldo Silva.

**Palavras-chave:** livro, censura, ditadura militar brasileira.

---

## 1 - La censure des livres — Brésil, 1964-1985

Le coup d'état militaire du 31 mars 1964 survint à la suite d'une période démocratique d'environ vingt ans, durant laquelle s'était consolidée dans le pays une réflexion sociale de fond gauchiste, désormais présente dans la majeure partie des activités culturelles et artistiques nationales.

Lorsqu'ils assumèrent le gouvernement fédéral « afin de sauvegarder le capital et le continent contre le socialisme », les militaires, « à la grande surprise de tous », ne s'en prirent pas tout d'abord à cette production culturelle de gauche. La coexistence paradoxale entre une dictature de droite et une vaste présence de productions culturelles de gauche fut, dès lors, le trait marquant du paysage culturel brésilien entre 1964 et 1969. Comme le décrit Roberto Schwarz dans son étude devenue classique, « *Cultura e política 1964-1969* » : « en dépit de la dictature de droite, il existait dans le pays une relative hégémonie culturelle de gauche<sup>2</sup> ». Pendant les quatre premières années de la dictature militaire ont donc coexisté un gouvernement « de droite » et des œuvres qui le critiquaient sur les écrans de cinéma, dans les théâtres, les concerts, les librairies. Soulignons que l'on ne saurait voir dans la foisonnante production culturelle politiquement engagée de la période post-1964 une preuve de ce que la censure stimulerait la créativité. En effet, comme le souligne Roberto Schwarz, ce qui se produisit fut tout le contraire : « le mouvement culturel de ces années-là est une espèce de floraison tardive, le fruit de deux décennies de démocratisation ».

En réalité, de 1964 à 1968, entre le coup d'état militaire et la promulgation de l'Acte institutionnel n° 5, la censure des livres au Brésil fut marquée par une action confuse et aux multiples

---

2. SCHWARZ, Roberto, « *Cultura e política 1964-1969* », *Pai de família e outros estudos*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1978. Nouvelle édition : Paz e Terra / Secretaria de Estado da Cultura, 1992, p. 62, où l'on trouvera également les citations du début du paragraphe. Toutes les traductions du portugais sont de Dorothee de Bruchard.

facettes, par une absence de critères qui combinait descentes policières, perquisitions, saisies et coercitions physiques. La cible préférentielle de l'action aléatoire des forces armées de répression concernant la saisie, la coercition et la censure des livres fut l'éditeur Ênio Silveira, propriétaire de *Civilização Brasileira* — maintes fois arrêté, maintes fois poursuivi en justice, il vit sa maison d'édition perquisitionnée et sa production éditoriale saisie.

Vendredi 13 décembre 1968, au nom du « véritable ordre démocratique fondé sur la liberté, le respect de la dignité humaine, le combat à la subversion et aux idéologies contraires aux traditions de notre peuple<sup>3</sup> », le président Costa e Silva publiait l'Acte institutionnel n° 5 (AI-5). Cet acte rendait possible la révocation de mandats parlementaires, la suspension des droits politiques, la suspension des garanties individuelles et créait les conditions d'une censure de la diffusion de l'information, à la manifestation d'opinion et aux productions culturelles et artistiques. Commençaient alors la période dite des « années de plomb » ou, pour employer l'expression d'Elio Gaspari, de la « dictature à découvert » (*ditadura escancarada*<sup>4</sup>).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1969, dans un discours transmis par radio et télévision, le président Costa e Silva expliquait la nécessité de l'AI-5 pour le maintien de l'ordre public et de la sécurité. Puis :

Quinze jours plus tard, il révoquait 38 mandats législatifs et suspendait pour dix ans les droits politiques de 28 députés fédéraux, deux sénateurs et un conseiller municipal. Il ordonnait par ailleurs la mise à la retraite de trois ministres du Suprême Tribunal Fédéral et d'un ministre du Suprême Tribunal Militaire, outre la suspension des droits politiques de la direction du journal *Correio da Manhã* de Rio de Janeiro ; deux mois plus tard, il signait la révocation de 95 autres mandats parlementaires<sup>5</sup>.

L'année 1969 fut une année de

[...] destitutions en masse, contrôle rigide des mouvements ouvriers et étudiants, intensification de la censure, institution de la peine de mort et de la prison à perpétuité pour les crimes politiques, ainsi que de l'introduction dans le pays de la pratique de l'enlèvement par des guérilléros urbains. [...] Les activités culturelles étant rigoureusement surveillées, nombre d'artistes connus nationalement [...] se voyaient contraints de quitter le pays<sup>6</sup>.

Le nombre des arrestations suivant la promulgation de l'AI-5 est impossible à préciser. Zuenir Ventura l'estime à quelques centaines de personnes effectivement détenues : « quelques centaines d'intellectuels, étudiants, artistes, journalistes [...] conduits aux cellules du DOPS [Departamento de Ordem Política e Social / Département de l'ordre politique et social], de la Police militaire (PM) et des diverses casernes de l'Armée, de la Marine, de l'Aéronautique dans tout le pays<sup>7</sup> ». Selon l'estimation de Zuenir Ventura, 1 607 citoyens avaient été directement et explicitement frappés, au

3. Ato Institucional n° 5, 13 de dezembro de 1968. [www.planalto.gov.br/ccivil\\_03/ait/ait-05-68.htm](http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/ait/ait-05-68.htm)

4. GASPARI, Elio, *A ditadura escancarada*, São Paulo, Companhia das Letras, 2002.

5. Revue *Visão* du 11 mars 1974, dossier spécial « Assim se passaram dez anos », p. 46.

6. *Ibid.*

7. VENTURA, Zuenir, *O ano que não terminou. A aventura de uma geração*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 17<sup>e</sup> éd., 1988, p. 290.

cours des dix années de vigueur de l'AI-5 (du 13 décembre 1968 au 31 décembre 1978), par des sanctions telles que la destitution parlementaire, la suspension des droits politiques, l'emprisonnement et/ou le relèvement de fonction. Quant à la répression de la production artistique et culturelle, furent censurés « environ 500 films, 450 pièces de théâtre, 200 livres, des dizaines d'émissions de radio, 100 revues, les paroles de plus de 500 chansons et une douzaine de chapitres ou synopsis de feuilletons télévisés<sup>8</sup> ».

Durant la dictature militaire (1964-1985), la censure officielle de l'État envers les films, les pièces de théâtre, les disques, les concerts, les affiches et les spectacles publics relevait généralement du ministère de la Justice (MJ), notamment à travers le Service de censure des divertissements publics (Serviço de Censura de Diversões Públicas – SCDP) et la Division de censure des divertissements publics (Divisão de Censura de Diversões Públicas – DCDP). À partir de 1970, le SCDP et la DCDP se chargèrent d'examiner également les livres et les revues.

Les données générales sur l'action de la censure des livres durant cette période s'avèrent divergentes : dans 1968, *O ano que não terminou*, Zuenir Ventura fait état de 200 livres censurés entre 1968 et 1978. Ce même chiffre est avancé dans un recensement effectué par l'équipe de chercheurs du Centro Cultural São Paulo, publié dans *Cronologia das artes em São Paulo, 1975-1995*, t. I, *Quadro Brasil*<sup>9</sup>. Deonísio da Silva, dans *Nos bastidores da censura*, fait, quant à lui, état de 430 livres interdits par la censure durant le régime militaire, dont 98 environ écrits par des auteurs brésiliens. Parmi ces derniers, se trouvent huit textes de théâtre interdits de publication en livre, dix-neuf livres de non-fiction et quelque soixante-dix ouvrages littéraires, dont environ soixante de nature érotique/pornographique.

## 2 - À propos de la censure du livre *Dez estórias imorais*

### 2.1 - Le livre *Dez estórias imorais*

*Dez estórias imorais* d'Aguinaldo Silva réunit des textes fictionnels écrits entre 1960 et 1965. Ce recueil de dix nouvelles fut publié en 1967 par Gráfica Record Editôra, sous forme d'un livre broché de petit format, comprenant 148 pages et un projet graphique très simple. Une deuxième édition parut en 1969 chez le même éditeur.

Ces dix histoires se centrent sur la description des personnages, et c'est à partir de ceux-ci que se déroulent les événements. Ces personnages appartiennent essentiellement à deux types sociaux, celui des exclus par la misère, tels que les migrants chassés par la sécheresse, les prostituées de bas niveau, les ivrognes et les fous, et celui de la petite classe moyenne, comme la femme au foyer rêveuse et insatisfaite ou le petit employé de bureau. Partant de l'intérieur des personnages, les récits cherchent tant à leur donner une voix narrative qu'à les comprendre socialement.

---

8. *Ibid.*, p. 285.

9. *Cronologia das artes em São Paulo 1975-1995*, t. I – *Quadro Brasil*, p. 41.

Un exemple de voix narrative d'un personnage, dans ce cas un exclu, se trouve dans « *A primeira sede* » (« La première soif »). L'histoire est racontée à la première personne par un ancien migrant nordestin chassé par la sécheresse qui revient, déjà âgé, à son Cabrobó natal. Pourquoi est-il revenu ? « Pourquoi suis-je revenu ? Mais voyons, Cabrobó, c'est chez moi. Et puis vous croyez peut-être que Cabrobó est et restera à tout jamais cette image de l'enfer ? Eh bien, piètre imagination que la vôtre, c'est là que réside l'erreur<sup>10</sup> ».

Un autre exemple du récit littéraire en tant qu'espace donné à la voix des personnages se trouve dans le titre de la première nouvelle : « *De como a prostituta Rita Pereira noivou, casou e morreu, numa noite de São João, em plena zona do cais do Recife ou Estranho itinerário* » (« Comment la prostituée Rita Pereira s'est fiancée, mariée, et est décédée par une nuit de Saint-Jean, en plein quartier des quais à Recife, ou Un étrange itinéraire »). Ce titre reprend la forme de ceux des livrets de *cordel*, un genre de publication appartenant à l'univers socio-culturel du personnage central, la prostituée Rita Pereira.

Pour les personnages issus des classes populaires, l'auteur met en scène l'aspect oppressif du travail aliénant et de la répression sexuelle et familiale, comme nous pouvons le voir dans « *O círculo de giz* » (« Le Cercle de craie »), où le quotidien d'un petit employé de bureau est ainsi décrit : « ...il parvenait à réunir quelques forces, puis, les mains lasses, retombait dans la même stagnation. On avait tracé autour de lui un cercle de craie dont il ne pouvait s'échapper. Le jour, le jour ; le tout, le tout ; le rien, le rien<sup>11</sup> ».

On ne saurait manquer de signaler, sachant qu'Aguinaldo Silva deviendra plus tard un auteur de *telenovelas*, la présence du feuilleton radiophonique et du journalisme radio dans la construction des personnages de deux histoires de ce livre. Dans « *O nada jamais acontecerá* » (« Le Rien n'aura jamais lieu »), Lu est une femme au foyer, mariée à Manuel, qui se sent totalement étouffée dans une vie sans émotions. Les paramètres qui lui font prendre conscience de ce vide, elle les trouve dans la vie des nobles et des héroïnes des feuilletons radiophoniques :

Quelle heure ? Il regarde sa montre et murmure : neuf heures. C'est l'heure du feuilleton, dit-elle avec un sourire triste [...] Et alors tout commence, le comte est le premier à parler, avec sa voix chaude. Elle regarde Manuel qui dort, bouche entrouverte, et murmure : voilà mon comte à moi<sup>12</sup>.

Dans « *O círculo de giz* », déjà cité, Mateus, l'employé de bureau qui s'ennuie inscrit la programmation radio dans son quotidien : « Après les nouvelles parlées à la radio, l'émission sportive, puis un aria quelconque mais aria tout de même. Et puis retour au boulot [...] Pas moyen d'y couper<sup>13</sup> ».

Pour le personnage Lu, la fiction radiophonique représente la possibilité de rêver et c'est ce rêve qui lui permet de mesurer ses frustrations. Alors qu'à Mateus, inversement, la radio fournit l'information (nouvelles parlées), le loisir (émission sportive) et la culture (aria), mais en les inscrivant, toutefois, dans un quotidien mécanisé et limité. L'actuelle configuration des systèmes de

10. SILVA, Aguinaldo, *Dez estórias imorais*, Rio de Janeiro, Gráfica Record Editôra, 1967, p. 95.

11. *Ibid.*, p. 53.

12. *Ibid.*, p. 46.

13. *Ibid.*, p. 56.

communication du pays nous permet de supposer que si cette nouvelle avait été écrite de nos jours la radio ne se montrerait pas si présente dans le quotidien des personnages : ce rôle reviendrait probablement à la télévision.

Toujours à propos de la présence des médias dans *Dez estórias imorais*, citons deux autres passages. La fonction informative du journal apparaît de façon plutôt négative dans la dernière nouvelle du recueil, « *Proclamação final* » (« Proclamation finale »), lorsque le protagoniste, apprenant le suicide de Lucinda dans les pages de la rubrique policière, se dit : « Maintenant qu'elle est morte, une demi-douzaine de lignes dans les pages d'un journal, ce *Diário de Pernambuco* qui n'est qu'un torchon abject et obsolète, Lucinda salie par les pages de ce *Diário de Pernambuco* ringard et dépassé<sup>14</sup> ». Ailleurs dans le récit, le même personnage déclare que « le journal n'avait pour moi aucune couleur, le journal n'était rien<sup>15</sup> ». Cette même nouvelle présente également un radio tourne-disque, un électrophone, non pas comme un instrument de divertissement, de loisir, de culture ou d'information, mais surtout comme une marchandise, comme un objet de consommation convoité. Lucinda, la pauvre maîtresse du personnage principal, rêvait « d'aller enfin vivre dans le quartier de Boa Viagem, ne serait-ce que dans un studio, disait-elle, je ne suis pas ambitieuse. Puis un électrophone, des disques haute-fidélité, un litre de whisky écossais<sup>16</sup> ».

En dépit du ton assez grivois et satyrique de l'image de couverture, on ne saurait affirmer que le terme « immoral » du titre renvoie essentiellement au registre sexuel. L'ouvrage contient, en effet, des scènes et des réflexions autour du sexe, mais le sens dominant du terme « immoral » est bien, ici, celui de l'immoralité de la pauvreté, de l'exclusion, du manque de perspectives.

*Dez estórias imorais* fut publié par Gráfica Record Editôra en 1967. Neuf ans plus tard, le 11 décembre 1976, paraissait, dans le *Diário Oficial da União*, l'annonce de son interdiction « de publication et de circulation », rédigée selon le modèle standard des arrêts de censure de livres :

Dans les termes du paragraphe 8 de l'article 153 de la Constitution fédérale et de l'article 3 du Décret-Loi n° 1077 du 26 janvier 1970, j'interdis la publication et la circulation, sur tout le territoire national, du livre intitulé « DEZ ESTÓRIAS IMORAIS » [...] au motif de diffusion de contenu contraire à la morale et aux bonnes mœurs.

Pour mieux comprendre ce fait, il nous faut revenir brièvement sur le parcours antérieur de l'auteur.

## 2.2 - L'écrivain Aguinaldo Silva

Aguinaldo Silva est un auteur de fiction télévisée très prolifique et très apprécié des spectateurs. Ayant débuté à la télévision en 1979 avec la série *Plantão de polícia*, il était déjà l'auteur, en 2010, de cinq mini-séries et douze *telenovelas*, toutes produites et diffusées par Rede Globo et dont certaines — comme *Pedra sobre pedra*, *Tieta*, *A indomada* ou *Senhora do destino* — ont atteint des records historiques de succès et d'audience.

---

14. *Ibid.*, p. 143.

15. *Ibid.*, p. 142.

16. *Ibid.*, p. 124.

Avant son entrée à la télévision, Aguinaldo Silva a publié un livre et exercé le métier de journaliste. En 1964, il quitta le Pernambouc pour Rio de Janeiro, où il commença par faire des reportages de police pour le journal *O Globo*. Dans les années 1970, il fut collaborateur à *Opinião* et à *Movimento*, deux journaux ayant une posture de résistance vis-à-vis de la dictature militaire. En tant que journaliste, il fut deux fois poursuivi en justice pour crime d'opinion — un crime passible de condamnation de par la loi de la presse (loi n° 5.250/67 du 9 février 1967).

En avril 1978, avec Peter Fry, Jean-Claude Bernardet, Darcy Penteado, João Silvério Trevisan et autres artistes ou intellectuels, Aguinaldo Silva lançait le premier numéro de *Lampião*, un journal dédié, au départ, à la défense des droits des minorités en général et qui finit par se centrer plus particulièrement sur la défense des droits des homosexuels. Le premier numéro du journal portait le nom de *Lampião de esquina (Réverbère de coin de rue)*, qui évoquait à la fois la vie des rues, la vie nocturne et le roi du *cangaço*, Virgulino Lampião<sup>17</sup>. Tiré à dix mille exemplaires, il fut vendu sur tout le territoire national<sup>18</sup>. Ce journal, qui parut jusqu'en juin 1981, valut à Aguinaldo Silva, en 1979, un procès fondé sur la Loi de Sécurité nationale. La Loi de Sécurité nationale — nom donné au Décret-Loi n° 898, du 29 septembre 1969 — établissait dans son article 3 que « la sécurité nationale comprend essentiellement des mesures visant la préservation de la sécurité extérieure et intérieure, y compris la prévention et la répression de la guerre psychologique adverse et de la guerre révolutionnaire ou subversive<sup>19</sup> ». Cette même loi établissait par ailleurs que les procès pour crimes contre la sécurité nationale devaient être instruits et jugés par un tribunal militaire, et que le responsable de l'enquête pouvait placer l'inculpé en garde à vue durant les investigations pour une période de trente jours renouvelables, outre laisser le détenu sans communication avec l'extérieur pendant dix jours.

Dix ans plus tôt, en 1969, l'auteur avait été arrêté et détenu pendant soixante-dix jours pour une préface au *Diário* de Che Guevara, paru chez Coordenada Editora. Du fond de sa prison, en 1969, Aguinaldo Silva, qui n'était lié à aucun groupe politique organisé, résidant dans le quartier de Lapa, lieu de petite prostitution et petite délinquance dans le Rio des années 1960, se demandait « comment peut-on être privé de toute communication pendant 45 jours pour une simple préface ? », jusqu'au moment où il comprit qu'il « était privé de communication [...] non pas parce qu'il était l'auteur d'un texte dangereux et subversif, mais parce qu'il était homosexuel<sup>20</sup> ».

Aguinaldo Silva est l'auteur de plus de quatorze titres, les plus appréciés par la critique étant *República dos assassinos (La République des assassins, 1976)* et *O homem que comprou o Rio (L'Homme qui acheta Rio, 1986)*. Ces deux ouvrages, des récits du genre policier construits à partir

---

17. *Lampião* : lampe ou lanterne à huile ou à gaz, le terme dénote, par extension, les anciens réverbères. Lampião était aussi le surnom du célèbre et légendaire Virgulino Ferreira da Silva (1898-1938), le roi du *cangaço*. Le *cangaço* étant une forme de banditisme pratiquée dans les régions désertiques du nord-est brésilien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup>, lorsque des bandes de paysans pauvres et armés tâchant de survivre dans une région aride et se heurtant à une inégalité sociale extrême, comptaient souvent avec la sympathie de la population. (N. T.)

18. GREEN, James, *Além do carnaval. A homossexualidade no Brasil do século XX*, São Paulo, Editora Unesp, 2000, p. 430-431.

19. Le concept de Sécurité nationale se trouvait déjà dans le Décret-Loi n° 314 de mars 1968, ainsi que dans la Constitution de 1967, officialisée le 24 janvier 1967.

20. SILVA, Aguinaldo, *Lábios que beijei*, São Paulo, Siciliano, 1992, 2<sup>a</sup> ed., p. 91.

de faits réels impliquant des militaires, des policiers et le milieu du crime *carioca*, ont été traduits et publiés en France dans la *Série noire* de Gallimard.

## 2.3 - La censure du SCDP

La censure de *Dez estórias imorais* fut le résultat d'un avis rédigé par un technicien de censure du Service de Censure des Diversions Publiques du Département de la Police fédérale. Dans cet avis, qui peut être consulté aux Archives nationales, ce technicien de censure commence par présenter l'ensemble des textes, avant de retenir deux nouvelles qui, indique-t-il, devraient être censurées. Remarquons qu'en dépit de sa rédaction un peu confuse et du fait qu'il se protège en employant la formule « sauf meilleur jugement » avant d'émettre son avis, le censeur n'étend pas l'interdiction à l'ensemble du livre. Bien qu'affirmant qu'il y est question de prostituées et « d'histoires de marins », il ne voit pas dans ces sujets de quoi étayer l'acte censorial. Les deux nouvelles signalées comme passibles de censure sont celles qui contiennent des appréciations négatives ou des actions inacceptables par la morale traditionnelle, impliquant des marins, des religieux ou des militaires. Autrement dit, l'avis de censure recommande l'interdiction non pas de tout « contenu contraire à la morale et aux bonnes mœurs », mais uniquement de celui lié aux autorités constituées appartenant aux cadres de la Marine, de l'Église ou de l'Armée.

À propos du récit du marin, le censeur fait ressortir qu'il y est question d'une « liaison homosexuelle avec un capitaine de corvette », soit un supérieur hiérarchique dans la Marine brésilienne, et qu'y est cité, en outre, le « nom du navire sur lequel il a servi, le Baependí » — un navire de guerre ayant, en effet, appartenu à la Marine brésilienne de 1953 à 1973. Le nom Baependí était un hommage à une ville éponyme située dans l'État de Minas Gerais.

Le plus inusité dans cet avis et dans l'acte censorial qui en résulta est bien la date à laquelle il eut lieu : huit ans après la publication du livre en question, à un moment où le cycle de vie d'un livre non inscrit dans un *canon* littéraire établi est normalement terminé. L'hypothèse la plus cohérente pour expliquer la raison de l'examen par le SCDP, en 1975, de *Dez estórias imorais*, paru en 1967, et l'acte censorial qui s'ensuivit en 1976, soit neuf ans plus tard, serait qu'entre-temps les activités de l'auteur, en tant que collaborateur de publications en franche opposition avec la dictature militaire, lui avaient apporté une certaine visibilité — ce qui peut avoir suscité, soit par dénonciation explicite, soit par automotivation, une nouvelle démarche de la part du DCDP. À l'appui de cette hypothèse de ce que ce seraient les activités d'Aguinaldo Silva comme journaliste auprès du *Movimento* et de l'*Opinião*, ainsi que sa militance pour les droits des homosexuels, qui auraient motivé en 1975 l'examen et l'avis censorial de *Dez estórias imorais*, nous pouvons citer différents articles journalistiques signés par l'auteur cette année-là.

Le 14 février 1975, Aguinaldo Silva publiait dans l'*Opinião* un article intitulé « *Uma tragédia americana* » (« Une tragédie américaine »), qui avait pour sous-titre : « *de um lado Moradores da Zona Norte, de outro, uma Garota de Ipanema* » (« d'un côté, les habitants de la zone Nord, de l'autre, une fille d'Ipanema »). Ce texte plein d'ironie dénonçait la façon dont, en dépit des évidences d'un crime commis par une jeune fille de classe moyenne supérieure contre un ouvrier de banlieue, de « vieux reporters policiers », avec la « cruauté qui les caractérise », et la presse en



général, protégeaient la jeune suspecte « soutenue par un jeu d'apparences typique des jeunes de son milieu social »<sup>21</sup>.

Aguinaldo Silva en conclut que, dans ce cas précis, plutôt que d'informer et d'enquêter, la presse et la police se mettaient au service de l'*apartheid* social en vigueur et tendaient à « diviser très nettement les personnages de cette histoire tourmentée » : « d'un côté, les habitants d'un quartier pauvre de la zone Nord, les employés d'une station-service et d'un magasin de réparation de télévision du quartier de la Lapa, et de l'autre, Lourdes, belle étudiante prometteuse à la parole facile, une fille d'Ipanema *comme il faut*<sup>22</sup> ».

Un autre exemple d'article de dénonciation publié en 1975 par Aguinaldo Silva se trouve dans le *Movimento* du 1<sup>er</sup> septembre : « *Incidentes no Grande Rio* » (« Incidents dans l'agglomération de Rio ») raconte comment « un voleur s'est fait tuer par balle, un autre s'est fait lyncher ; deux braqueurs se sont fait tabasser, et un autre, lyncher ; [et] un contingent de la PM [Police militaire] s'est vu menacé par la foule<sup>23</sup> ». L'article conclut ironiquement que la banlieue de Rio de Janeiro n'est habitée que par des marginaux puis, ayant souligné que tous ces braquages étaient motivés par la faim, il reprend les paroles de monseigneur Adriano Hipólito, évêque de Nova Iguaçu, pour expliquer : « Ce sont des marginaux, en effet, mais pas dans le sens que la police donne à ce terme — ce sont des marginaux parce qu'ils vivent à l'abandon, privés de toute infrastructure leur permettant de vivre dignement ». Notons par ailleurs qu'en 1975, l'année où *Dez estórias imorais* fut examiné par la censure, Aguinaldo Silva lançait chez Editora Pallas, à Rio de Janeiro, *Primeira carta aos andróginos*, un roman franchement et explicitement homoérotique.

Tout porte à croire que, bien plus que le livre, publié longtemps auparavant et dont le cycle de diffusion était pratiquement terminé, c'est bien la collaboration régulière d'Aguinaldo Silva dans des journaux d'opposition qui motiva l'examen du livre en question et finit par générer cette étrange situation d'un ouvrage censuré neuf ans après sa publication — basé sur un acte juridique qui n'existait même pas à l'époque, puisque le Décret-Loi n° 1.077/70, qui étaya la décision du ministre de la Justice de l'interdire de « publication et de circulation sur tout le territoire national », datait du 26 janvier 1970.

Le parcours de censure de *Dez estórias imorais* reproduit, spécificités mises à part, celui de l'arrestation d'Aguinaldo Silva en 1969. Dans les deux cas, la raison déclarée ne correspondait guère à la raison réelle. L'arrestation de l'auteur en 1969 était officiellement attribuée à sa préface au *Diário* de Che Guevara, « *A guerrilha não acabou* », alors que la motivation réelle, à ce qu'en conclut Aguinaldo Silva, était l'homophobie. On a tout lieu de croire qu'en 1976 la censure de *Dez estórias imorais* était due, elle aussi, non pas au livre en soi, mais à un geste d'homophobie, ainsi que de contrainte envers le journaliste et militant Aguinaldo Silva.


21 . SILVA, Aguinaldo, « *Uma tragédia americana* », *Opinião*, 14.02.1975, p. 9.

22 . En français dans le texte. (N. T.)

23 . SILVA, Aguinaldo, « *Incidentes no Grande Rio* », *Movimento*, 1.09.1975, n.p.

## Bibliographie

- CENTRO CULTURAL DE SÃO PAULO — CCSP - *Cronologia das artes em São Paulo 1975-1995*, 5 vols., São Paulo, Centro Cultural São Paulo, 1996.
- GASPARI, Elio, *A ditadura escancarada*, São Paulo, Companhia das Letras, 2002.
- GREEN, James, *Além do carnaval. A homossexualidade no Brasil do século XX*, São Paulo, Editora Unesp, 2000.
- REIMÃO, Sandra, *Repressão e Resistência — censura a livros na ditadura militar*, São Paulo, EDUSP/FAPESP, 2ª ed., 2019.
- SCHWARZ, Roberto, « *Cultura e política 1964-1969* », *Pai de família e outros estudos*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1978 (Nouvelle édition : Paz e Terra / Secretaria de Estado da Cultura, 1992).
- SILVA, Aguinaldo, *Dez estórias imorais*, Rio de Janeiro, Gráfica Record Editôra, 1967.
- , « *Uma tragédia americana* », *Opinião*, 14.02.1975. p. 9.
- , « *Incidentes no Grande Rio* », *Movimento*, 1.09.1975, n.p.
- , Aguinaldo, *Lábios que beijei*, São Paulo, Siciliano, 2ª ed., 1992.
- VENTURA, Zuenir, *O ano que não terminou. A aventura de uma geração*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 17ª éd., 1988.
- Visão Magazine*, n° de 11 de março de 1974.

 **SERVIÇO PÚBLICO FEDERAL**  
Departamento de Polícia Federal  
Serviço de Censura de Diversões Públicas

Parecer nº 2207/75

Assunto...: LEITURA DE LIVRO  
Título...: DEZ ESTÓRIAS IMORAIS  
Autor...: AGUINALDO SILVA  
Editora...: GRÁFICA RECORD EDITORA - Av. Rio Branco 131 - 18ª andar  
RJ

São dez contos de um mesmo autor com assuntos variados, como a vida de prostitutas num bordel, a vida dura nas caatingas com seus retirantes, estória de marinheiros // nos portos do Brasil, etc...

Das dez estórias duas implicam em veto para liberação por conterem matéria imprópria:

1ª) UM HOMEM, SUA MALDADE, E A MARINHA NACIONAL: a vida de um marinheiro contada por ele desde sua infância no Ceará, suas provações, sua entrada para a Marinha, suas aventuras com mulheres depravadas e seu envolvimento homossexual com um Capitão de Corveta, inclusive citando o nome do navio onde serviu, Baependi.

2ª) PROCLAMAÇÃO FINAL: um inconformado com a vida, onde é contra tudo e contra todos. Nas suas falas ofende a igreja com críticas mordazes e indecentes sobre monges e padres, assim como ao tomar a hóstia lhe deu enjôo, sendo obrigado a vomitar. Além do mais, ofensa aos militares em geral, chamando-os de estúpidos.

Em razão do exposto sou de opinião s.m.j., que sejam proibidas a publicação e exteriorização do livro examinado, por conter o mesmo em seu teor matéria infringente da proibição constante do art. 1º de Dec. Lei nº 1.077, de 26 de janeiro de 1970, além dos outros assuntos mencionados.

É o meu parecer.

Rio de Janeiro, 30 de dezembro de 1975.

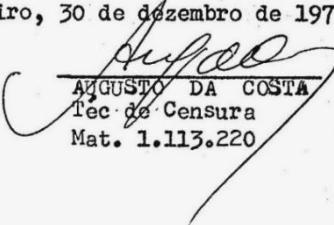
  
AUGUSTO DA COSTA  
Tec. de Censura  
Mat. 1.113.220

FIG. 1. — Avis de censure de *Dez estórias imorais*.  
Reproduction : S. Reimão.

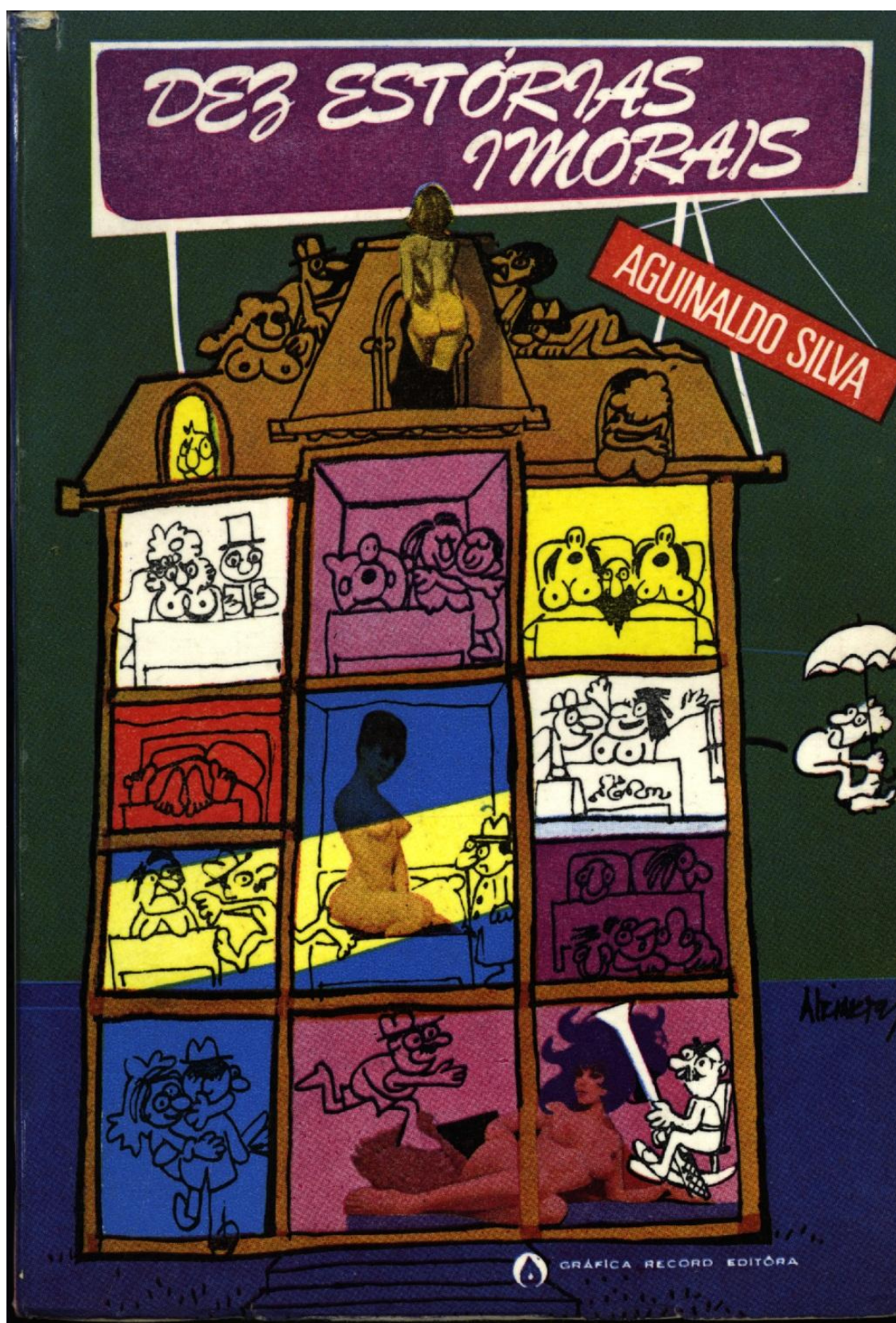


FIG. 2. — Couverture du livre *Dez estórias imorais* («Dix histoires immorales»)  
Photo : S. Reimão.